



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 1<sup>er</sup> avril 2026

L'An Deux Mil Vingt-Six, le premier avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Nombre de conseillers municipaux présents : 15**

Présents : Denis CHEVALLIER, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Sandrine MARGAILLAN, Cédric VEYRET, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Emeline DAVID, Véronique GERMAIN, Sylvie LAMBERT, Stève MAILLET, Robert MARCHAND, Emmanuel NICOUD, Delphine TULASNE, Marie-Anne VION.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Nombre de votants : 15**

Secrétaire de séance : Marie-Anne VION

### Ordre du jour :

1. Approbation des PV des conseils du 10 et 20 Mars 2026
2. Présentation succincte du budget 2026 pour les nouveaux conseillers
3. Etude des devis de travaux
4. Délibération pour étude du devis concernant la prise de l'arrêté Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
5. Etude des devis pour l'installation de bancs
6. Etude demande de dérogation scolaire pour la rentrée 2026
7. Délibération pour adhésion à l'AMI
8. Délibération pour désignation délégué titulaire et suppléant au TE38
9. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour l'association des Communes et Collectivités forestières de l'Isère
10. Délibération pour révision du loyer du logement communal
11. Délibération pour numérotation de voies
12. Etude signature convention avec le Tichodrome
13. Délibération pour demande de subvention de la prévention routière
14. Formation des groupes de travail
15. Compte rendu du Conseil d'Ecole
16. Urbanisme
17. Questions diverses

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2026 à 19h30.

### Un point est ajouté à l'ordre du jour :

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibération pour demande de subvention pour le comice agricole

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cet ajout à l'unanimité de ses membres présents et représentés.



## **1. Approbation des PV des conseils du 10 et 20 Mars 2026**

Les PV des conseils municipaux du 10 et 20 Mars 2026 sont approuvés à l'unanimité.

## **2. Présentation succincte du budget 2026 pour les nouveaux conseillers**

Christian FERROUILLAT, adjoint en charge des finances, procède à la présentation du budget 2026.

## **3. Etude des devis de travaux**

M. Le Maire présente les différents devis.

Pour le hangar du midi, l'ancien conseil avait décidé de prendre en charge les frais ; pour l'électricité, le Point De Livraison a pu être retrouvé, donc pas de frais et pour la partie peinture un devis de 4550 € HT est présenté, le conseil décide de reporter sa décision après la visite des bâtiments.

Pour les travaux de la salle à côté de l'église, la priorité est l'accessibilité et la mise en place d'une rampe ainsi que le changement de la porte pour laquelle un devis va être demandé. Les travaux pour le doublage et pour les vitres sont reportés.

Pour les travaux de broyage, un passage en mai et un passage en octobre, le devis est validé à l'unanimité.

Pour le parking au terrain de rugby, deux devis ont été demandés, le devis de TP Nicoud est validé à l'unanimité.

Pour les travaux sur les canalisations pour les eaux pluviales sur la Route du Stade, le devis d'un montant de 11 250 € HT est validé à l'unanimité.

Pour une meilleure isolation des bureaux de la mairie et de l'agence postale, le devis doit être revu avec l'entreprise.

## **4. Délibération pour étude du devis concernant la prise de l'arrêté DECI**

M. Le Maire rappelle que la gestion de la Défense Extérieure Contre l'Incendie relève d'une compétence communale depuis la loi du 17 mai 2011. Cela implique que le maire doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour lutter contre l'incendie au regard des risques.

M. Le Maire précise qu'il est de sa responsabilité de prendre un arrêté communal de DECI en s'appuyant sur les résultats des contrôles techniques des points d'eau incendie, cet arrêté consiste à lister, localiser et caractériser les Points d'Eau Incendies (PEI) publics et privés présents sur le territoire (poteaux ou bouches d'incendie, points d'aspiration naturels ou artificiels).

M. Le Maire rappelle que sa responsabilité peut être engagée si, en cas d'incendie, ces équipements se révèlent défectueux ou insuffisants pour fournir le volume d'eau réglementaire et qu'il s'ensuit une aggravation du sinistre.

M. le Maire indique qu'un devis a été demandé au cabinet d'études ECE pour un montant de 5600 € HT dans le cadre d'une aide à la réalisation de cet arrêté.

Le devis est validé par le conseil municipal.

Délibération votée à l'unanimité

## **5. Etude des devis pour l'installation de bancs**

M. Le Maire indique que des devis ont été demandés pour l'installation d'un banc devant la Maison Glénat et d'un banc au cimetière.

Au regard des montants de chaque devis, le conseil décide de demander d'autres devis et de chercher des solutions alternatives.



## **6. Etude demande de dérogation scolaire pour la rentrée 2026**

M. le Maire indique qu'il a reçu une demande de dérogation scolaire pour la rentrée 2026 et qu'il s'est rapproché de la commune de résidence des parents.

Le conseil municipal décide, par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, si la commune de résidence donne son accord, d'accueillir cet enfant dans les mêmes conditions qu'un élève résidant à Varacieux.

## **7. Délibération pour adhésion à l'Association des Maires de l'Isère**

M. le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à l'Association des Maires de l'Isère, association qui défend et informe les communes de l'Isère.

L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle qui s'élève pour 2026 à 390.58 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer à l'Association des Maires de l'Isère.

## **8. Délibération pour désignation délégué titulaire et suppléant au TE38**

M. Le Maire rappelle que la commune est adhérente au TE 38, syndicat mixte qui œuvre dans divers domaines en lien avec l'énergie, et que suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de nommer un nouveau délégué titulaire et un nouveau délégué suppléant.

Sont nommés :

Délégué titulaire : Christian FERROUILLAT

Délégué suppléant : Stève MAILLET

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **9. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour l'association des Communes et Collectivités forestières de l'Isère**

M. Le Maire rappelle que l'association a été créée par les élus, qu'elle agit pour défendre les intérêts des communes, valoriser leur engagement, accompagner leurs projets, que la commune doit nommer des délégués à la forêt.

Délégué titulaire : Cédric VEYRET

Délégué suppléant : Robert MARCHAND

## **10. Délibération pour révision du loyer du logement communal**

Monsieur le Maire explique que, comme chaque année, la révision du loyer du logement communal doit être évoquée. Monsieur Le Maire rappelle que la revalorisation des loyers intervient, comme indiqué sur le bail, en fonction de la variation de l'indice de revalorisation des loyers.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer une revalorisation du loyer et des charges de 0.79 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

## **11. Délibération pour numérotation de voies**

- Grande Rue – M. et Mme LE ROI Mickaël et Laurie : N° 180

- Place du 19 Mars 1962 – M. et Mme SIBUE : N° 32, 34 et 50 pour la création de 3 logements. Le conseil municipal demande que les 3 boîtes aux lettres soient situées sur un seul emplacement.



## **12. Etude signature convention avec le Tichodrome**

Monsieur le Maire indique que le Tichodrome, centre de soins pour animaux sauvages, propose aux communes de soutenir ses actions envers la biodiversité via la signature d'une convention avec l'association avec une participation à hauteur de 0.15 € par habitant.

Après en avoir délibéré, par 8 voix contre, 5 abstentions et 2 voix pour, le Conseil Municipal décide de ne pas signer cette convention.

## **13. Délibération pour demande de subvention de la prévention routière**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association Prévention Routière a formulé une demande de subvention sur l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 15 voix contre, de ne pas attribuer de subvention.

## **14. Formation des groupes de travail et commission au sein du conseil municipal**

M. Le Maire informe le conseil de la nécessité de mettre en place des groupes de travail et une commission pour les appels d'offres. Le conseil municipal dispose d'une totale liberté dans la création des groupes de travail. Quant à la création de la commission d'appel d'offre, elle est régie par l'article L 1411-5 du CGCT. Ces groupes de travail émettent des avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Délibération validée à l'unanimité.

## **15. Compte rendu du conseil d'école**

Sandrine MARGAILLAN fait le récapitulatif des points abordés lors du Conseil d'Ecole.

## **16. Délibération pour demande de subvention pour le comice agricole 2026**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été transmise par le Comice Agricole dans le cadre de l'organisation de la manifestation 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 300 €.

## **17. Urbanisme**

DP 038523 26 0 0009 : pose de 7 panneaux photovoltaïques : accordée

DP 038523 26 0 0010 : remplacement fenêtres, baie vitrée, porte de garage et portillon : accordée

DP 038523 26 0 0011 : encastrement coffret ENEDIS, ajout 2 grilles d'aération : accordée

## **18. Questions Diverses**

- Rencontre avec l'ACCA : point sur l'agrainage, la divagation des chiens et l'ouverture de chemin
- Radio Sud Grésivaudan : demande d'attestation de couverture médiatique
- Association des Objets d'Antan : conférence le 3 avril 2026 en salle des mariages
- Réunion avec l'EPFL : organisme qui accompagne les collectivités, à leur demande, dans le cadre de conventions d'études ou d'opérations pour préfigurer ou réaliser leurs projets d'aménagement urbain. Une réunion est programmée en mairie le 21 Avril 2026 dans le cadre de l'OAP.



- Invitation inauguration nouveau restaurant au Couvent des Carmes le 22 avril 2026
- Invitation à l'assemblée générale du comice agricole le 14 avril 2026 à Saint-Hilaire-Du-Rosier
- Invitation à l'assemblée générale de Wattisère le 23 avril 2026 à 19h30 à Beaulieu
- Lionel Avit demande si la convention pour l'utilisation des terrains privés comme parkings pour les manifestations avance.
- Installation des panneaux pour le cheminement autour du village
- Lionel propose une intervention ping-pong à l'école
- Une visite des bâtiments communaux par les élus est programmée le samedi 11 avril 2026 à 9h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 6 Mai 2026 à 19h30

Le/La Secrétaire

Le Maire

